

MARITIME : nouvelle étape pour la création d'une zone Eca en Méditerranée

Le vendredi 18 janvier, le ministère de la Transition écologique et solidaire a rendu public à Marseille une étude dressant l'impact environnemental de l'instauration d'une zone de contrôle des émissions (Eca) en Méditerranée qui contraindrait les navires à utiliser un carburant dont la teneur en soufre ne peut excéder 0,1 %, contre 3,5 % actuellement. Cette étude estime que l'instauration d'une zone Eca pourrait éviter, chaque année, 1 730 morts prématurées dans l'ensemble du bassin méditerranéen et permettre un gain sanitaire financier de 8 à 14 milliards d'euros.